

LISTES DES PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR TOUTE INSCRIPTION

- Photocopie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance
- Photocopie d'un justificatif de domicile au nom des parents datant de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF/GDF/EAU ou téléphone)
- Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés
- Carnet de santé (pages vaccination)
- Pour les parents séparés ou divorcés, une photocopie d'un document attestant la garde de l'enfant

Dossier complet à déposer ou à envoyer :

Service scolaire - avenue Gambetta BP 90090 - 28702 AUNEAU-BLEURY-ST-SYMPHORIEN CEDEX

Par courrier électronique : scolaire@ville-ab2s.fr